décembre ici à la Chambre voulant que les municipalités servent en fait de bureaux de crédit quand les versements d'assurance-chômage sont en retard?

L'hon. Bryce Mackasey (ministre du Travail): Comme je l'ai mentionné à la Chambre, monsieur l'Orateur, à compter du 1er janvier et aux termes de la nouvelle loi sur l'assurance-chômage, dans les cas de tribulations ne résultant pas nécessairement du retard dans les versements d'assurance-chômage mais résultant même du fait que la période réglementaire du paiement est de quatre semaines, un chômeur peut céder ses droits à son chèque d'assurance-chômage à un bureau local de bien-être et recevoir de l'aide de celui-ci.

M. l'Orateur: A l'ordre. Il ne nous reste plus beaucoup de temps. Peut-être devrions-nous permettre qu'on pose quelques autres questions avant de passer à l'ordre du jour. Les députés savent que même les travaux dont nous sommes saisis sont assujettis à une répartition du temps de la Chambre. Avant de passer à l'ordre du jour, nous pourrions permettre quelques autres questions sans supplémentaires.

LA JEUNESSE

LE PROGRAMME PERSPECTIVES-JEUNESSE—LES PRÉVISIONS POUR 1972

M. John Lundrigan (Gander-Twillingate): Ma question s'adresse au secrétaire d'État. Pourrait-il dire à la Chambre avant qu'elle s'ajourne pour un certain temps si le gouvernement a déjà adopté une position ou pris une décision concernant le programme Perspectives-Jeunesse pour le printemps et l'été qui s'en viennent?

[Français]

L'hon. Gérard Pelletier (secrétaire d'État): Monsieur le président, j'avais annoncé que les décisions gouvernementales seraient prises à temps pour que l'annonce en soit faite pas plus tard que le 15 janvier, et je suis heureux de dire à l'honorable député que l'annonce du programme sera faite le ou avant le 15 janvier.

LES PENSIONS

L'ÂGE D'ADMISSIBILITÉ ET LA LUTTE CONTRE LE CHÔMAGE

[Traduction]

M. Derek Blackburn (Brant): Ma question s'adresse au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social. Étant donné que plus de 200,000 chômeurs sont âgés de moins de 25 ans, le gouvernement envisage-t-il de présenter une mesure permettant aux salariés de prendre volontaire[M. MacKay.]

ment leur retraite anticipée grâce à un régime de cotisations?

L'hon. John C. Munro (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur l'Orateur, toute cette question de retraite anticipée a été abordée dans le Livre blanc sur la sécurité de revenu comme possibilité, mais le gouvernement n'a pour le moment rien de précis à annoncer en ce domaine.

STATISTIQUE CANADA

LES ACCUSATIONS D'ABUS À L'ÉGARD DES EMPLOYÉS ANGLOPHONES—LES RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE

M. A. D. Alkenbrack (Frontenac-Lennox et Addington): Ma question s'adresse au ministre de l'Industrie et du Commerce mais, en son absence, je la poserai à son secrétaire parlementaire. Jeudi dernier, le ministre de l'Industrie et du Commerce a déclaré qu'il étudierait de présumés abus de la loi sur les langues officielles à Statistique Canada. Cette étude a-t-elle été entreprise et une déclaration sur la réaction éventuelle du gouvernement sera-t-elle prononcée à la Chambre cette semaine?

M. Bruce Howard (secrétaire parlementaire du ministre de l'Industrie et du Commerce): Monsieur l'Orateur, cette étude a eu lieu et je puis informer les députés qu'aucune discrimination n'a pu être prouvée. Si le député a des exemples plus précis qu'il aimerait nous faire connaître, nous serions très heureux de les étudier.

LES SPORTS

LES ACCUSATIONS À L'ÉGARD DE L'ATTITUDE DE M. AHEARNE—L'OPPORTUNITÉ D'UNE DÉMISSION

M. Jack Marshall (Humber-Saint-Georges-Sainte-Barbe): Monsieur l'Orateur, j'adresse ma question, qui concerne la jeunesse et le sport, au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social. Étant donné l'attitude dictatoriale de M. Bunny Ahearne, de la Fédération internationale de hockey, et l'emprise étendue qu'il exerce, même sur des enfants de 9 ou de 10 ans qui jouent dans les ligues de hockey mineures, et le refus qu'il oppose à leur libre participation au sport, le ministre voudrait-il signaler aux organismes sportifs intéressés le tort que les actes de M. Ahearne causent à nos jeunes, en vue d'amener sa démission?

L'hon. John C. Munro (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur l'Orateur, un grand nombre de ces organismes que mentionne le député ont leur propre opinion, fort bien connue, au sujet de M. Ahearne, et ce que je pourrais ajouter ne donnerait pas grand-chose.

[Plus tard]

M. Steven E. Paproski (Edmonton-Centre): Ma question est supplémentaire et elle a trait à la façon d'envisager le hockey au Canada. Le ministre ne pourrait-il affûter ses patins, s'armer de son bâton de hockey et en jouer un peu afin que nous puissions faire lever la sanction internationale à temps pour les jeux olympiques de 1976?